

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N°310

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 15 novembre 2009
XXIV^{ième} Dimanche après la Pentecôte

Le grand oublié...

Oublié... et désormais critiqué !... Oublié par ceux qui lui doivent tout. Critiqué par ceux qui ne nient pas son grand courage, mais tempèrent leur jugement par des propos pour le moins inopportuns à l'heure actuelle.

Certes, Mgr Lefebvre ne bénéficiait pas du charisme de l'infaillibilité, certes il a pu commettre quelques erreurs minimales, mais, au regard de l'immense œuvre de sauvetage de la messe, des sacrements, du sacerdoce et de la foi catholique, qui est à mettre à son actif, il a droit, plus que tout autre, au respect de son enseignement, même si, nous rappelant ces lignes de Dom Guéranger, on nous reproche cette admiration : « Rien n'est plus commun aujourd'hui que ces admirations qui s'attachent à un homme dont on fait le régulateur de son intelligence en tout ce qui tient à la religion ! Pour beaucoup cet homme est l'Eglise ; on ne la connaît qu'en lui et par lui. S'il voit juste, tant mieux, s'il voit autrement, on le suit avec une docilité que rien n'éclaire. » Eh bien j'avoue, en toute humilité, que je suis coupable de cette « admiration » qui vaut bien celle que beaucoup d'autres vouent à Benoît XVI ! Et c'est sans aucune espèce de scrupule que je me permets de citer, ci-après, quelques extraits de la retraite sacerdotale qu'il avait prêchée en septembre 1987 à Ecône :

« Il nous faut tenir, absolument tenir, tenir envers et contre tout. Et alors, maintenant, j'en arrive à ce qui vous intéresse sans doute davantage ; mais moi, je dis : Rome a perdu la foi, mes chers amis. Rome est dans l'apostasie. Ce ne sont pas des paroles, ce ne sont pas des mots en l'air que je vous dis. C'est la vérité. Rome est dans l'apostasie. On ne peut plus avoir confiance dans ce monde-là, il a quitté l'Église, ils ont quitté l'Église, ils quittent l'Église. C'est sûr, sûr, sûr.

« Je l'ai résumé au cardinal Ratzinger en quelques mots, n'est-ce pas, parce que c'est difficile de résumer toute cette situation ; mais je lui ai dit : « Eminence, voyez : même si vous nous accordez un évêque, même si vous nous accordez une certaine autonomie par rapport aux évêques, même si vous nous accordez toute la liturgie de 1962, si vous nous accordez de continuer les séminaires et la Fraternité, comme nous le faisons maintenant, nous ne pourrions pas collaborer, c'est impossible, impossible, parce que nous travaillons dans deux directions diamétralement opposées ! Vous, vous travaillez à la déchristianisation de la société, de la personne humaine et de l'Église, et nous, nous travaillons à la christianisation. On ne peut pas s'entendre. » (...) Voilà. On ne peut pas s'entendre. Et c'est cela, je vous assure, c'est le résumé. On ne peut pas suivre ces gens-là.

« C'est l'apostasie. Ils ne croient plus à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui doit régner. Pourquoi ? Parce que cela va contre l'œcuménisme. Voilà. Cela va contre la liberté religieuse et contre l'œcuménisme. La liberté religieuse, l'œcuménisme, cela se touche, c'est la même chose. (...) Alors, du fait de cette déchristianisation, je pense que l'on peut dire que ces personnes qui occupent Rome aujourd'hui sont des anti-Christ. Je ne dis pas Antéchrist, je dis anti-Christ, comme le dit saint Jean. « Déjà, l'anti-Christ sévit de notre temps », dit saint Jean dans sa première lettre. L'anti-Christ, des anti-Christ. Ils sont anti-Christ, c'est sûr, absolument certain. Alors, devant une situation comme celle-là, je crois que nous n'avons pas à nous préoccuper des réactions de ces gens-là, qui, nécessairement, sont contre nous. Comme je l'ai dit au cardinal. Nous sommes tout pour le Christ et eux, ils sont contre le Christ. Comment voulez-vous que l'on puisse s'entendre ?

« Alors, eux nous condamnent parce qu'on ne veut pas les suivre. Donc, on peut résumer la situation en disant : « Si vous faites des évêques, vous serez excommunié. » Oui, je serai excommunié. Mais excommunié par qui et pourquoi ? Excommunié par ceux qui sont des anti-Christ, qui n'ont plus l'esprit catholique. Et nous sommes condamnés pourquoi ? Parce que nous voulons rester catholiques. C'est vraiment la raison pour laquelle nous sommes poursuivis, c'est parce que nous voulons rester catholiques. Nous sommes poursuivis parce que nous voulons garder la messe catholique, parce que nous

voulons garder la foi catholique, parce que nous voulons garder le sacerdoce catholique. Nous sommes poursuivis à cause de cela. » Nous sommes assez loin des amabilités diplomatiques actuelles ...

« Nous travaillons à la Christianisation » ! (Mgr Lefebvre – cf. ci-dessus)

Tel est donc le rôle du laïc chrétien, tel doit être son objectif. Dans le domaine temporel, les laïcs sont plus que jamais, aux premières lignes ! Pie XII, de glorieuse mémoire le disait déjà : « *Le laïc a droit à recevoir des prêtres tous les biens spirituels, afin de réaliser le salut de son âme et de parvenir à la perfection chrétienne. Quand il s'agit des **droits fondamentaux du chrétien, il peut faire valoir ses exigences.** C'est le sens et le but même de toute la vie de l'Eglise qui est ici en jeu, ainsi que la responsabilité devant Dieu du prêtre comme du laïc. (...) Il est vrai qu'aujourd'hui plus que jamais ils doivent prêter cette collaboration avec d'autant plus de ferveur « pour l'édification du Corps du Christ » (Eph. IV-12) dans toutes les formes d'apostolat, en particulier quand il s'agit de **faire pénétrer l'esprit chrétien dans toute la vie familiale, sociale, économique et politique.** (...) Par ailleurs, **les relations entre l'Eglise et le monde exigent l'intervention des apôtres laïcs. La « consecratio mundi » est, pour l'essentiel, l'œuvre de laïcs eux-mêmes, d'hommes qui sont mêlés intimement à la vie économique et sociale** (...) » (Discours au 2^{ème} Congrès mondial de l'Apostolat des laïcs – Rome 5-13 octobre 1957)*

Quand il s'agit des droits fondamentaux du chrétien, le laïc peut donc faire valoir ses exigences. Le Code de droit canonique ne dit pas autre chose :

« § 2. Les fidèles ont la liberté de faire connaître aux Pasteurs de l'Eglise leurs besoins surtout spirituels, ainsi que leurs souhaits. IM 8 ; LG 37 ; AA 6 ; PO 9 ; GS 92

§ 3. Selon le devoir, la compétence et le prestige dont ils jouissent, ils ont le droit et même parfois le devoir de donner aux Pasteurs sacrés leur opinion sur ce qui touche le bien de l'Eglise et de la faire connaître aux autres fidèles, restant sauves l'intégrité de la foi et des mœurs et la révérence due aux pasteurs, et en tenant compte de l'utilité commune et de la dignité des personnes. IM 8 ; LG 37 ; AA 6 ; PO 9 ; GS 92 ; CIO 15 »

Restant sauves, bien entendu, l'intégrité de la foi et la révérence due aux pasteurs, et en tenant compte de l'utilité commune et de la dignité des personnes.

« Les relations entre l'Eglise et le monde exigent l'intervention des apôtres laïcs. » (Pie XII)

Tel est bien le fondement et la justification de notre action de laïcs. Point n'est besoin, pour autant, de longues études théologiques ou canoniques ! Personnellement, je laisse à plus qualifié que moi le soin d'en débattre, redoutant toutefois que les échanges intellectuels, qui se multiplient actuellement, ne finissent par amener ceux qui s'y livrent trop intensément, à la désertion du combat qu'en leur qualité de « laïcs » ils sont appelés à mener. Ce faisant ils abandonnent à l'ennemi des places qu'ils pourraient conquérir, assurés pourtant de recevoir les grâces d'état qui leur seraient nécessaires dans cette action.

Le bon vieux catéchisme devrait suffire à motiver notre « *intervention* » dans le monde ! Il me suffit de savoir qu'il n'y a qu'un Dieu en trois personnes, que ce Dieu doit régner souverainement sur le monde et qu'Il ne pourrait pas le faire si d'autres divinités étaient appelées à partager ce Règne avec Lui ! Ce qui condamne irrémédiablement la « *Liberté religieuse* », et qui nous conduit à nous opposer à celle-ci, avec vigueur, parce qu'elle fait obstacle à ces « **droits fondamentaux du chrétien** » que **nous avons le devoir d'exiger.**

Ce n'est pas pour autant qu'il ne faut pas continuer à nous former, à étudier, à approfondir notre Foi pour déceler les pièges qui nous sont tendus ! C'est, là aussi, une impérieuse nécessité, car il faut être toujours prêts à répondre aux attaques pernicieuses de l'ennemi, dans notre action de reconquête. Cela veut dire qu'il ne faut pas attendre de « tout savoir » – ce qui n'aura jamais lieu – avant de nous engager dans des occupations malheureusement jugées « *hétérodoxes* » par certains.... Avoir le courage de s'intégrer dans le tissu social – « **familial, économique et politique** » – s'engager généreusement et concrètement dans des œuvres déjà existantes, « **POUR QU'IL REGNE** », serait devenu des « *occupations hétérodoxes* » (« hétérodoxe » : qui s'écarte de la doctrine reçue ; hérétique » - in « Le Robert »). Voilà qui étonne ! Et voilà qui explique peut-être nos tristes abandons !

Les discussions doctrinales.-

Certaines « *indiscrétions* » ont transité par le canal du quotidien italien « *La Repubblica* », dans lequel le chroniqueur Romano Libero, généralement bien informé, a révélé qu'« *une polémique serait survenue dès les premières discussions entre Rome et les traditionalistes* » à propos des « *dangers liés à la liberté religieuse voulue par le concile Vatican II* » ! Et Romano Libero conclue : « *que le consensus ne sera pas facile à trouver* »... Evidemment !... On s'y attendait ! Mais qui dit « *consensus* » dit inévitablement « *concessions* » ! Prions pour que, si « *concessions* » il devait avoir, elles ne soient consenties que par Rome, la **Vérité** ne pouvant n'en consentir aucune, sous peine de n'être plus... **la Vérité** !